

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

URGENT.

Kigali, le 12/7/1986

N° 2661 /15.08.01

Monsieur *le Ministre de la  
Santé Publique et des Affaires  
Sociales Kigali*

Objet: Demande de libération des  
joueurs de l'Equipe Natio-  
nale de Football.

Monsieur *le Ministre.....*

J'ai l'honneur de vous informer que mon  
département en collaboration avec la Fédération Rwandaise de Football Amateur  
organise un stage d'entraînement de la sélection nationale de football qui  
rencontrera celles du ZAIRE respectivement les 10 et 24 Août 1986 dans le cadre  
des éliminatoires des 4è Jeux Africains prévus à NAIROBI en Août 1987.

Aussi, vous demanderais-je de bien vouloir  
libérer à partir du 15 Juillet 1986, le (s) joueur (s) suivant (s) :  
*Gosau... Callixte... Habimana Jean... Christone.....*  
.....  
oeuvrant dans vos services et de maintenir ses droits et avantages durant la  
période des entraînements.

Comptant sur votre habituelle compréhension,  
je vous prie d'agréer, Monsieur *le Ministre.....*  
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.à:

- Monsieur le Président de la  
FERWAF  
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Cooperatif  
NDINDELIYIMANA Augustin  
Et Sol BEM.